

**BUREAU N°4**  
**Lundi 22 octobre 2018**  
**au siège de la Ligue et visio-conférence Clermont-Ferrand**

Présidence

Marcel Ferrari

Présents : Jacky Bouchard, Michel Claire, Roland Corgier, Xavier Demay, Chantal Ferrari, Vincent Guarneri, Anne Marechet, Alain Martres, Patrick Penichon, Béatrice Pfaënder, Isabelle Racat, Jean-Marc Revol,

Assistent : Laurence Menu, Pierre-Alexandre Vial, Jérôme Villon.

Excusés : Alex Fournival, Gérard Ysard

\* \* \*

Carnet

Nous avons appris les mariages de

- \* Florian Labourel et Anaïs Lufutucu
- \* Renaud Lavillenie et Anaïs Poumarat

Le Bureau adresse toutes ses félicitations et ses vœux de bonheuraux heureux mariés.

**Approbation du compte rendu du bureau du 25 juin 2018**

→ Le compte rendu du bureau est adopté à l'unanimité.

**Intervention du Président Marcel Ferrari**

▪ Licences

Aujourd'hui nous en sommes à 25691 licences, ce qui fait une progression de 4.13% par rapport à l'année dernière à la même date, et pour la première fois depuis longtemps nous sommes au-dessus de la moyenne de progression fédérale. A noter que Baby Athlé et Ecole d'Athlétisme totalisent 1000 licences d'avance, mais il faudra attendre le changement de catégorie au 1er novembre pour avoir une analyse plus réaliste. On peut observer que certains clubs ont déjà doublé leurs effectifs 2018 dans ces catégories.

▪ Sportifs

La fin de saison a été très animée. Le travail fait dans les clubs et leur dynamisme a été mis en avant avec les performances interclubs jeunes, équip'athlé, coupe des spécialités et championnats du Monde de montagne.

Tous les résultats sont en ligne sur les sites départementaux, régional et fédéral.

Félicitations à tous, en particulier pour ce beau travail sur les équipes.

### ▪ **Centres Nationaux et Régionaux d'Entraînement**

Des réunions de présentations et de mise en place des CNE et CRE ont été faites auprès des 4 centres listés.

### ▪ **Professionalisation des athlètes**

Les Athlètes listés Elite et Sénior sont répartis entre Pro A et Pro B plus les semis-pros que sont les collectifs relais.

Un appel à projets d'athlètes de haut-niveau a été initié par la FFA. Parmi l'ensemble des candidatures, 40 athlètes ont été retenus pour passer l'oral et parmi ces 40, 12 candidats ont été retenus définitivement, dont 6 athlètes de la Ligue.

L'aide apportée est partagée entre la FFA, une entreprise et le club de l'athlète.

La Fédération souhaiterait que les 28 autres athlètes soient soutenus par leurs Ligues Régionales.

Les cadres techniques feront un projet de budget en conséquence, et le soumettront au Comité Directeur.

### ▪ **Officiels**

Michel Claire indique qu'une compilation a été faite sur le nombre de jurys manquants lors des compétitions 2018 selon le cahier des charges en vigueur avec une simulation des pénalités que cela peut entraîner pour les clubs.

Il faut noter que certains quotas ne sont pas adaptés sur les épreuves de demi-fond.

Sur les épreuves ouvertes de courses qui ont été rajoutés sur les compétitions d'épreuves combinées : on ne peut appliquer le même quota que pour les EC. Il faut aussi tenir compte des championnats nationaux qui ont eu lieu en même temps que des régionaux (hiver comme été).

Marcel Ferrari rappelle que les pénalités sont inscrites dans la circulaire financière.

Il indique qu'en étudiant cette compilation, on remarque que ce sont toujours les mêmes clubs qui fournissent du jury en conséquence (voire davantage) quel que soit le lieu de compétition, et toujours les mêmes qui n'en fournissent pas.

On n'en connaît pas les raisons.

Les clubs doivent prendre leurs responsabilités, et ne pas s'appuyer sur ceux qui emmènent systématiquement des officiels en nombre suffisant.

Concernant les quotas, il faut effectivement envisager d'y réfléchir, mais également la nature des juges en fonction de l'épreuve.

Sur les compétitions d'équip'athlé, on a constaté que sur les concours des lancers, il n'y avait que 4 juges qui officiaient, mais qu'il y avait beaucoup de spectateurs sur le terrain autour des zones de concours, faisant preuve d'une certaine indiscipline.

Avec 4 juges seulement, il n'est pas possible de "faire la police" pour permettre le bon déroulement des compétitions.

Il est nécessaire de revoir cet aspect particulier de la constitution des jurys, et d'apporter une formation complémentaire dans ce sens aux chefs juges.

Pour Anne Marechet, il est important de tenir compte, dans l'application des pénalités, du fait que certains clubs sont souvent organisateurs de compétitions de la Ligue, et que par le fait, ils fournissent davantage d'officiels. Appliquer trop de pénalités découragera les organisateurs.

Par-ailleurs, Anne estime qu'étant donné ne peut pas envoyer le montant dû pour 2018 sans le détail du jour et du nombre de jurys manquants afin que les clubs puissent faire des vérifications de leur côté, et étant donné que cet envoi de pénalités arrive en fin de saison.

Jean-Marc Revol indique que ces factures doivent être envoyées rapidement après la compétition, ou éventuellement en fin de mois mais pas en une seule fois en fin d'année.

Roland Corgier ajoute que nous devons être vigilants sur le rôle du directeur de réunion, avec, entre autres, son implication pour l'inscription dans LOGICA du détail des juges réellement présents sur le terrain, et une mise en ligne reflétant la réalité.

**Alain Martres propose d'envoyer aux clubs le montant réel de ce qu'ils auraient dû payer en 2018, mais appliquer une réduction de 50% sur la facture.**

**Ce serait une dernière sensibilisation avant une réelle application des pénalités à partir de 2019, qui serait faite plus régulièrement.**

**→ Accord du Bureau sur cette procédure.**

**Chaque club pénalisé recevra le détail des présences de ses juges.**

▪ **Indemnisation des officiels pour l'année 2018**

Un état de présence est en cours de réalisation sur l'indemnisation des jurys. Des simulations seront faites sur le nombre de journées à considérer ou le montant de l'indemnité, selon le budget restant à y consacrer.

Les tenues de Ligue commandées en juin ont tardé à être livrées, mais devraient être mises à disposition rapidement auprès des comités.

▪ **Demande d'aide**

Clermont Athlétisme a fait une nouvelle demande d'aide pour le déplacement du club à la Coupe d'Europe de cross juniors en Espagne.

Marcel Ferrari indique que, contrairement à ce qui est dit dans le courrier de CAA, la politique de la Ligue est d'aider tous les clubs, et le fait au travers des dispositifs tels que le haut niveau (aides directes aux athlètes, aux entraîneurs, et aux clubs), les CNE et CRE, l'organisation des compétitions, l'indemnisation des jurys, l'organisation des stages, la mise à disposition de personnel, etc.

Le montant total 2018 des seules aides directes aux clubs avoisine les 60 000 €.

Par-ailleurs, il précise que les cadets qui ont été emmenés à Londres en 2017 l'ont été par le partenaire Matsport et que la Ligue n'est pas intervenue financièrement dans ce déplacement.

**→ Le Bureau donne une réponse négative à cette demande par un vote contre à l'unanimité. Le Clermont Athlétisme Auvergne en sera informé par le président.**

▪ **Assises du demi-fond :**

Le colloque a été accueilli dans notre région le 22 et 23 septembre. L'ensemble des participants ont apprécié l'accueil à la Halle Diagona et l'hébergement chez notre partenaire Arteloge.

▪ **Les équipements sportifs :**

Marcel Ferrari demande qui pourrait devenir le référent FFA des équipements sportifs en AURA. La mission serait de faire le suivi des stades, et faire un état des lieux des infrastructures.

Patrick Pénichon et Jean-Marc Revol proposent que les comités départementaux soient des relais et que le référent collecte les informations.

**→ Marcel Ferrari restera le référent auprès de la FFA.**

## Intervention de la Secrétaire Générale, Béatrice Pfaänder

### ▪ CSR FFA

Une suggestion d'aménagement dans les mandats des clubs qui vont aux assemblées générales : le représentant du club aurait le mandat du club + 2 autres mandats. Comme il y a une CSR le 7 novembre, Béatrice Pfaänder demande l'avis des membres présents.

Le principe est accepté.

### ▪ Secrétariat Général FFA

Une circulaire fédérale (n°49) nous adresse le changement de statut des ligues et des comités à soumettre aux assemblées générales, notamment pour inscrire le sujet du vote du montant des cotisations annuelles à l'ODJ des assemblées générales.

Béatrice Pfaänder propose de demander à la FFA que la nature de ces cotisations (ex montant des parts licences) soit mieux précisée dans les textes. Alain Martres indique être d'accord pour que cette proposition soit faite, mais il faut tenir compte que celle-ci ne pourra sans doute pas être effective avant la rentrée 2019.

Alain Martres en profite pour indiquer qu'un projet de paiement de la licence directement auprès de la FFA est à l'étude. Les parts des Ligues et Comités seraient reversées automatiquement aux structures sans transiter.

### ▪ Classement de la coupe des ligues minimales :

La Ligue AURA est 2<sup>ème</sup> derrière l'Île de France et devant la Nouvelle Aquitaine.

Les trophées récompensant les 3 meilleurs totaux seront remis lors du Congrès Fédéral 2019 (Nantes).

### ▪ CSR Ligue :

Nous sommes destinataires d'une lettre ouverte aux instances fédérales, par un club qui s'insurge des mutations payantes de toutes les catégories, notamment les loisirs. Ce courrier sera transmis à la FFA.

Nous avons reçu plusieurs courriers d'un club qui rencontre des difficultés avec l'un de ses adhérents (harcèlement téléphonique, violence verbale...). Le club a pris l'initiative d'exclure la personne.

Autre litige similaire en Drôme-Ardèche. L'adhérent a déposé un recours au tribunal de grande instance au motif que le club concerné ne respecte pas ses propres statuts.

La CSR AURA se réunira le 6 novembre pour le suivi de ces dossiers et le lancement de l'Assemblée Générale.

### ▪ Points sur la rentrée des clubs au 22/10/2018

#### ○ Etat des mutations

Septembre : 252 validées (contre 229 en Sept. 2017 soit) +10%

Octobre : 199 validées + 58 en attente = 257 (Total de mutations validées en Octobre 2017 : 291).

A ce jour, 33 mutations annulées dont 48,5% concernant des mutations de Running à Running (aujourd'hui payantes).

Pour Michel Claire, Il serait intéressant de connaître ce qu'ont fait ces "annulés" ; ont-ils repris une licence?

- Compensations financières  
Au 20 octobre 2018 : 66 (45 athlètes, 21 dirigeants/officiels)  
Au 20 octobre 2017 : 89 demandes traitées  
Au niveau des athlètes 2 fois moins de compensations financière -> dû au fait que les compensations ne sont plus prises en compte pour les perfs de IR1 à IR4 ?  
En 2017 au 20/10, 55 compensations financières sur les 89 concernaient des perfs de niveau IR1->IR4 (62%)
- Licences  
25 528 (24 569 au 21/10/2017) soit +4%
- Clubs  
A ce jour 214 clubs, 10 en attente de ré affiliation  
Nouveaux clubs en attente : 7 (tous au stade d'éléments envoyés)

Jean-Marc Revol trouve scandaleux que les montants des mutations aient été baissés de cette manière, ce qui entraîne une désertification des clubs formateurs au profit d'autres clubs plus riches.

D'après lui, des campagnes de recrutement par vagues de mutations sont entamées par certains clubs, notamment du Rhône.

Pour Béatrice Pfäender et Marcel Ferrari, cela demande des vérifications détaillées.

#### **Intervention du Trésorier Générale, Xavier Demay**

Xavier Demay indique qu'un avocat a été missionné pour déterminer sur quelle fiscalité doit être positionné Sport et Vitalité. Retour le 20 novembre 2018.

Chantal Ferrari précise qu'elle ne peut pas donner de chiffres précis sur l'état des finances actuellement pour cause de panne du logiciel de comptabilité.

#### **Intervention des CTS**

##### ▪ **Formations**

Les formations "ancienne formule" sont en cours, 1<sup>er</sup> degré HS, Jeunes (1-4 novembre). Pour les formations d'entraîneurs de spécialité (Sprint-haies, sauts, lancers, demi-fond), des formations adaptées au faible nombre de participants vont être mises en place. Les candidats sont invités à participer aux stages d'ETR dans ces spécialités. Pour ce type de formation le nombre de candidats est limité à 3 afin de ne pas perturber le stage.

Le nouveau cursus de formation sera mis en place en début d'année 2019. Il sera présenté lors des assises techniques le 24 novembre par Pierre-Alexandre VIAL et il se propose de rencontrer les élus et techniciens des comités départementaux.

##### ▪ **Suivi Régional ETR 2018/2019**

- Les premiers stages régionaux vont avoir lieu : les lancers à Oyonnax à partir du 26/10, EC + Perche à Miramas dès le 31/10, le ½ fond-marche à Bourg-en-Bresse dès le 01/11, les sauts (hors perche) à Aubière dès le 02/11.
- Questionnement de quelques entraîneurs de l'ETR sur une possible aide (ou non) dans la prise en charge des frais à la participation à des colloques (déplacement, inscription, hébergement...).
- Le manque d'un cadre féminin lors des stages peut être gênant. Pourquoi ne pas envisager la présence d'une féminine majeure ayant le BAFA pour pallier ce manque ?

Patrick Penichon souligne qu'il est possible, pour résoudre ce problème, de faire appel aux membres des ETD dans le cadre de ces stages, même s'il reconnaît qu'il n'y a pas beaucoup de femmes.

▪ **Haut Niveau**

- Stage haut niveau au Portugal du 30 décembre au 9 janvier : 30 billets aller-retour réservés ainsi que l'hôtel. En attente des listes haut niveau définitives au 1<sup>er</sup> novembre pour envoyer les invitations.
- Listes Haut Niveau : sensiblement le même nombre d'athlètes que la saison dernière (aux alentours de 130-135)
- CRE/CNE : Nous nous sommes déplacés sur les 4 sites pour présenter, affiner puis valider la grille de performances et la convention.
- Les réunions de présentation des CNE/CRE se sont achevées dernièrement auprès des sites validés par la Fédération et le ministère. Pour rappel, les sites de Clermont (Aubière), Grenoble, Lyon, Aix accueillent les CNE/CRE. Notre objectif est d'être opérationnel à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2018. Aix-les-Bains sera sur un fonctionnement particulier car l'objectif est d'élargir aux 2 Savoie. Il reste à finaliser la grille de performance et la convention qui engagera toutes les parties. La liste des entraîneurs a été validée sur chacun des sites et sera publiée prochainement.

▪ **Suivi jeunes**

Le classement général final du challenge national minimes des ligues est paru. La ligue AURA termine 2<sup>ème</sup> derrière (mais proche) de la LIFA et devant LANA et toutes les autres ligues. Ce classement est effectué à partir des 3 compétitions pour les minimes par équipe de ligue (coupe de France cross, coupe de France estivale et coupe de France de marche).

Il est proposé de poursuivre la participation à ces compétitions qui ont un double intérêt :

- pour les athlètes confrontation collective au niveau national,
- pour la ligue, reflet de la dynamique instaurée par les clubs sur cette catégorie.

Le déplacement pour la coupe de France de cross se ferait sur 2 jours au lieu de 3 dans la mesure où l'épreuve a lieu à Vittel et pourrait avoir lieu le dimanche matin. Il en serait de même pour la coupe de France estivale si l'organisation de l'épreuve sur une seule journée se confirme. Le budget, même s'il restera important, serait réduit de manière significative.

▪ **Divers :**

Assises techniques : à ce jour 84 inscrits. Susciter auprès des clubs l'intérêt d'une participation aux actions ASL le matin "projet de développement des clubs" et surtout Dirigeants matin et après-midi qui offre une possibilité de rencontre avec la Ligue et un temps d'échange qui n'existe pas à l'AG + l'après-midi 1<sup>er</sup> thématique qui se poursuivra en 2019 par la mise en place d'une formation complémentaire "dirigeants" portant sur les thématiques suivantes : Le projet associatif (outils méthodologiques), l'emploi, le marketing et la communication, entre mars et avril 2019.

Matin

Colloque "Récupération et Prévention des blessures" = 62

ASL = 12

Dirigeant = 11

Après-midi

CTS = 46

ASL / FC MN = 24

Dirigeant / Assurance-responsabilité = 13

## Intervention du Directeur Général, Jérôme Villon

### ▪ **Sport et Vitalité**

Une réunion s'est tenue aujourd'hui à Lyon avec un avocat sur la fiscalité de Sport et Vitalité. Celui-ci a confirmé que Sport et Vitalité relève bien de la TVA dite "sur marge".

Des précisions nous seront communiquées prochainement sur cette fiscalité, mais également sur la nature de l'agrément. Devons-nous rester une association ou devenir une société ?

Une réunion bilan de Berlin 2018 s'est déroulée à la FFA la semaine dernière, au cours de laquelle Paris 2020 a été évoqué.

D'autres sujets de développement ont été envisagés, notamment autour de l'accès à l'équipe de France (au travers de stages par exemple).

Suite à un déjeuner avec le Directeur Général, Frédéric Sanaur, des idées ont été évoquées comme par exemple ouvrir Sport et Vitalité aux coaches athlétisme des autres ligues, la valorisation des événements running (Marathon de Toulouse), des offres à destination des clubs pour le Marseille-Cassis, des offres à destination des masters qui se déplacent beaucoup à l'international.

### ▪ **Infrastructures**

Une réunion a été faite avec la Métropole de Grenoble, dans l'objectif de la création d'une salle. La mairie serait prête à faire don du foncier. Nous avons sollicité la FFA et le Président André Giraud a envoyé un courrier aux trois collectivités (Mairie, Conseil Général, Métropole).

Une réunion est prévue le 27 novembre prochain.

### ▪ **AG2R La Mondiale**

Le partenariat est prolongé sur 2019 et d'autres projets sur les deux années à venir sont en cours de réflexion.

## Tour de table

### ▪ **Patrick Penichon, Vice-Président en charge du développement du Territoire**

Patrick attend des nouvelles des clubs suite à la diffusion du dernier compte rendu de Ligue, au sujet des nouvelles modalités de la mutualisation.

Béatrice Pfaender indique qu'un nouveau courrier sera envoyé à l'ensemble des clubs cette semaine.

Un championnat de France de course de montagne se déroulera sur le territoire à Saint Gervais le 9 juin.

### ▪ **Michel Claire – CSO**

Nous venons d'apprendre que les championnats estivaux nationaux se déroulent sur 4 semaines. Le calendrier sera donc facile à faire, car les championnats régionaux devront se dérouler 6 semaines avant.

### ▪ **Anne Marechet**

Nous avons constaté une fois de plus qu'au club Running Lyon, personne n'est formée au contrôle antidopage alors que cet événement draine beaucoup de monde. C'est dommage que cet événement, qui possède un label National, ne respecte pas le cahier des charges.

La fédération ne fait qu'alerter alors que l'organisateur peut se voir infliger une sanction importante avec amende et une peine d'emprisonnement (voir réglementation Running FFA).

### ▪ **Jacky Bouchard**

Merci d'avoir publié sur le site de la Ligue l'annonce de l'Ekiden d'Auvergne. Roland Corgier indique qu'il est regrettable que l'organisation ne souhaite pas être épreuve à Label.

### ▪ **Alain Martres**

Peut-on envoyer une lettre à Christine Rougerie demandant l'autorisation de laisser en place les banderoles de la Ligue dans l'enceinte du stadium pendant toute la durée de la saison hivernale ?

▪ **Isabelle Racat**

Isabelle indique que les collectivités territoriales ne sont pas toujours au fait de la réglementation et que des mairies se retrouvent devant des dossiers à gérer dont elles ne savent pas toujours quoi faire. La CDCHS n'est pas toujours le passage obligé des dossiers.

▪ **Béatrice Pfaënder**

Le Comité du Rhône a eu la bonne surprise d'avoir une rallonge sur sa subvention CNDS.

Le comité a travaillé durant une année avec la Métropole de Lyon en accompagnement, et va profiter d'une aide à l'emploi pour la création d'un poste sur le développement du hors stade et cross.

▪ **Roland Corgier**

Organisation des championnats de France de Trail.

Une demande de formation anti-dopage a été faite auprès d'Anne Marechet.

Le calendrier des courses à labels hors stade est en cours de finalisation. Là aussi des difficultés pour trouver des officiels.

Concernant les pré-régionaux de Cross, un prochain contact sera pris avec la zone Alpes.

▪ **Vincent Guarneri**

Une semaine d'Urban Athlé a eu lieu dans la Loire, avec une conférence de presse par André Giraud.

<b><u>Prochaines réunions</u></b>		
Samedi 15 décembre 2018	Comité Directeur	Aubière
Lundi 21 Janvier 2019	Bureau	Bourgoin-Jallieu
Lundi 25 février	Bureau	Bourgoin-Jallieu
Samedi 16 mars	Comité Directeur	Aubière
<b>Samedi 30 mars</b>	<b>AG AURA</b>	<b>Bourgoin-Jallieu</b>
Lundi 15 avril	Bureau (+ délégués)	Bourgoin-Jallieu
<b>Samedi 27 avril</b>	<b>AG FFA</b>	<b>Nantes</b>
<b>Samedi 6 et dimanche 7</b>	<b>Séminaire du Comité Directeur</b>	<b>Lieu à déterminer</b>
Samedi 25 Mai	Comité Directeur	Aubière
Lundi 1 <sup>er</sup> Juillet	Bureau	Bourgoin-Jallieu